

## 10 Faits divers &amp; Justice

## Contrefaçon de billets de banque

## Un faux-monnayeur interpellé à Bitam

A.N.S

Oyem/Gabon

**EMMANUEL** Ngouyama, Camerounais, 39 ans, se trouve actuellement dans les liens de la justice gabonaise pour trafic de fausse monnaie. Au moment de son arrestation à Bitam par la Police judiciaire (PJ), le mis en cause, en provenance de son pays, avait dans ses bagages une importante somme de faux billets de banque estampillés francs CFA, qu'il voulait, selon ses propres aveux, blanchir à Libreville où il exerce comme conducteur de taxi. D'après le rapport d'enquête de la police, Ngouyama, qui réside avec sa concubine au quartier Nkembo, dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Libreville, avait déjà, en mars dernier, réussi à introduire illégalement dans notre pays, 2 millions de francs en billets contrefaits. Il avait ensuite réussi à les recycler sur le marché en effectuant des achats avec cette fausse monnaie dans différents commerces de Libreville. N'ayant pas



Le suspect, Emmanuel Ngouyama, est dans de sales draps.

été inquiété la première fois, le faussaire a pris goût à ce business lucratif. Il est donc retourné dans son pays pour se ravitailler. Y étant, il s'est procuré 13.520.000 francs de faux billets par le canal d'un parent résidant à Yaoundé.

Mais cette fois-ci, la chance lui a tourné le dos. Et pour cause ! Le véhicule, à bord duquel il avait pris place pour regagner Libreville, a été intercepté au checkpoint de la PJ de Mongos (5 km à la sortie de la commune de Bitam en di-



Les 13 520 000 francs de fausse monnaie qu'il s'apprêtait à blanchir au Gabon.

rection d'Oyem) pour un contrôle de routine. Au moment du contrôle des passagers, Ngouyama présente aux agents une carte de séjour dont la date de validité a déjà expiré. Se rendant compte de son erreur, le présumé faux-monnayeur ouvre alors son bagage pour récupérer la nouvelle pièce valide. Malheureusement pour lui, au moment où il effectue ce geste, un fonctionnaire de police, vigilant, remarque une importante somme d'argent dans ledit bagage. Il alerte aussitôt ses collègues. Le sac est immé-

diatement saisi. Et en fouillant, les agents n'en croient pas leurs yeux : des billets de banque craquants, en coupures de 10 000 francs. Après comptage, leur montant est de 13 520 000 francs. Sauf qu'en les passant au crible, ils sont contrefaits. Or, dit la loi, "Les auteurs ou complices de falsification ou de contrefaçon de billets de banque, seront

punis conformément aux lois et actes en vigueur".

Il n'en faut donc pas plus pour que le faux-monnayeur soit arrêté, puis conduit sous bonne escorte au siège provincial de la PJ à Oyem, pour les nécessités d'enquête.

Lors de l'interrogatoire, Emmanuel Ngouyama passe aux aveux. Puis explique qu'il se les est procurés à Yaoundé au Cameroun, auprès d'un de ses frères spécialisé dans la production de fausse monnaie. Et qu'il comptait écouler ces billets contrefaits dans la capitale gabonaise. Il n'est pas à son premier coup, a-t-il révélé. Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de première instance d'Oyem, Rodrigue Ondo Mfoumou, il a été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale du Peloton. Après, bien entendu, l'audition de l'intéressé.

## Les faits du week-end

## Elle échappe à un braquage dans un taxi en rentrant chez elle

M.A., une jeune fille âgée de 24 ans, a échappé de peu à un braquage dans un taxi, au sortir de la célébration de la réussite au Bac de sa nièce à Bikélé. Jointe au téléphone, la victime, encore sous le choc, raconte : " il est 24 heures, lorsque mes sœurs m'accompagnent prendre un taxi pour rentrer chez moi aux Charbonnages après avoir fêté la réussite au Bac de ma nièce à Bikélé. On a proposé 3 000 francs pour le trajet et le taximan a accepté. À l'intérieur du véhicule, il y avait une jeune dame assise devant. Arrivés au niveau du carrefour PK 12, nous avons pris un homme qui allait au PK 6. Mais, bizarrement, parvenu au PK 6, le taxi fonce à vive allure vers le PK 5, puis s'est engagé sur la voie qui mène à la Cité Mebiamé. Je me suis alors mise à crier et je ne sais pas comment j'ai pu ouvrir la portière et me retrouver sur le goudron. Les nids-de-poule à cet endroit ont un peu freiné sa vitesse, ce qui a amorti le choc. Le taximan a poursuivi sa route". Secourue par des personnes ayant vécu la scène, M.A. s'en est sortie avec des hématomes sur le corps.

## Un braqueur passé à tabac à Alibadeng

UN braqueur a été pris à partie par la population, samedi soir, à Alibadeng, alors qu'il venait de dépouiller une jeune fille. La victime, dès que son agresseur s'est éloigné, s'est mise à crier de toutes ses forces, attirant ainsi l'attention des riverains. Une fois sur les lieux, ces derniers se sont lancés aussitôt aux trousses du délinquant. Rattrapé par ses poursuivants, le braqueur a été sauvagement roué de coups, ligoté et déshabillé. Alertées, les forces de sécurité sont arrivées sur les lieux, puis ont embarqué dans leur véhicule, le mis en cause dans son plus simple appareil, le visage tuméfié et le corps enduit de boue.

## Ivre, il manque de brûler son domicile en voulant réchauffer de la nourriture

ON est passé à côté d'un drame vendredi dernier au quartier Bambouchine. M. E. O., un père de famille rentré d'une virée nocturne vers 2 heures, a failli brûler sa maison avec les siens à l'intérieur, en voulant réchauffer une marmite de nourriture pour manger, pendant que le reste de la maison dormait déjà. Selon notre source, M.E.O., en rentrant chez lui dans un état second, s'est dirigé directement à la cuisine et a mis la marmite au feu. Puis il s'est allongé sur le canapé, avant de s'endormir profondément. Pendant ce temps, la marmite se met totalement à cramer et la fumée se répand dans la maison. Par chance, la femme de l'imprudent, en sentant l'odeur de brûlé, s'est réveillée en sursaut, puis s'est dirigée aussitôt vers la cuisine où elle a trouvé une partie de la pièce déjà en feu. Elle a aussitôt appelé au secours. Arrivés promptement sur les lieux, les autres membres de la famille l'ont aidée à circonscrire les flammes. M. E. O., sortant de son sommeil après tout ce vacarme, avait l'air étourdi, ne comprenant rien à ce qui venait de se passer.

Incendie au quartier Petit-Paris III, à Lambaréné  
Un trentenaire décède brûlé dans sa maison

E.N

Lambaréné/Gabon

UN incendie a fait un mort dans la nuit du mardi 17 juillet dernier dans une maison située au quartier Petit-Paris III, dans le deuxième arrondissement de Lambaréné. La victime est Florent Nziengui, Gabonais sans emploi, âgé de 30 ans. Le sinistre s'est déclenché vers 21 heures, quelque temps après une coupure générale d'électricité dans le quartier. Pour s'éclairer, Nziengui est allé acheter une bougie. Qu'est-ce qui s'est passé ensuite pour qu'on en arrive à ce drame ? Difficile pour l'instant de répondre à cette question puisque la victime était seule dans sa chambre au moment des faits. Toutefois, à en croire les témoins, la thèse d'un accident paraît la plus probable pour expliquer ce malheur. En effet, une bougie, allumée ou mal éteinte, pourrait être à l'origine du feu.

**ENQUÊTE.** Les flammes ont d'abord consumé la chambre où dormait Florent Nziengui, avant de ravager le reste de cette maison familiale construite



L'ampleur des dégâts après le passage du feu.

en planches et comprenant quatre chambres, un salon et une cuisine. Cette version des faits est corroborée par Germaine Kassa, la grande sœur du défunt. " C'est suite à la coupure du courant dans le quartier Petit-Paris III que mon petit frère est parti acheter la bougie pour s'éclairer dans sa chambre. La maison familiale est construite en planches et a quatre chambres, un salon et une cuisine. Moi, j'habite un peu plus loin de là. Ce sont les cris du voisinage qui nous ont alertés et quand nous

sommes arrivés sur les lieux, il était trop tard. Quand l'incendie s'est déclaré, ma sœur Rosalie Moussounda, dans la précipitation, s'est d'abord attelée à sauver ses trois enfants. Et quand elle est revenue pour le frère, c'était déjà trop tard, ce dernier était déjà calciné par manque de secours dans l'obscurité totale ", a-t-elle témoigné.

Informé, le procureur de la République près le tribunal de première instance de Lambaréné s'est rendu immédiatement sur le lieu du drame pour le constat

d'usage. Le représentant du Ministère public a été choqué de trouver sur place un corps calciné. Puis, il a autorisé la famille du défunt à procéder à son inhumation.

Une enquête a été ouverte afin de déterminer les circonstances exactes du drame. Toujours est-il que l'absence d'un casernement des sapeurs-pompiers à Lambaréné a été, une fois de plus, pointée par les populations de la ville, qui ne savent toujours pas à quel saint se vouer en cas d'incendie.